

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NUANCE 10 »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DEUX  
PLATEAUX 7eTRANCHE, Lot 2650, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NUANCE 10 »

Objet :

1. Production audiovisuelle ;
2. Production de programmes TV ;
3. Production régie vidéo, broadcasting et livestreaming ;
4. Communication et Gestion de projet event ;
5. Régie son et régie lumière studio ;
6. Vente d'équipements audiovisuels ;
7. Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DEUX  
PLATEAUX 7eTRANCHE, Lot 2650, Ilot 225

Dirigeant(s) : M SORO KOLOTIOLOMA ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03888 du 19/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30737/GTCA/RC/2022 du 19/07/2022

